



PERMANENCES MUTATIONS INTRA 2017



Textes officiels

**Circulaire Rectorale
du 28 février 2017
et
BO Spécial n° 6
du 10 novembre 2016**



Publication SNES Versailles n°4 Mouvement Intra 2017

**Téléchargeable sur
www.versailles.snes.edu**

Section départementale des Yvelines

24 rue Jean Jaurès
TRAPPES 78190

Tel : 01.30.51.79.57
Fax : 01.30.51.28.66

E-mail :
snes78@versailles.snes.edu

Pendant la période de saisie des vœux, du mercredi 15 mars au mercredi 29 mars 2017, des permanences sont assurées :

A la Section départementale des Yvelines à Trappes :

24 rue Jean Jaurès, tel : 01.30.51.79.57

- Jeudi 16 mars : 10h – 17h
- Jeudi 23 mars : 10h – 17h

Au local FSU à Mantes la Ville :

9 rue Debeaumarché, tel : 01.34.78.73.95 :

- mercredi 15 mars de 14h à 16h30

Au lycée Saint Exupéry de Mantes la Jolie :

- jeudi 23 mars, de 16h30 à 18h00

Des réunions d'information sont organisées par la section académique du SNES Versailles :

3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil

- Vendredi 10 mars à 14h30 (stagiaires et titulaires)
- Mercredi 22 mars à 14h30 (stagiaires et titulaires)
- Jeudi 23 mars à 14 h (stagiaires, dans le cadre du stage « entrer dans le métier »)

Permanences quotidiennes à la Section académique (S3) : voir sur le site : www.versailles.snes.edu



Les commissaires paritaires du SNES-FSU vérifient la prise en compte de la situation de tous les collègues, et suivent plus particulièrement les dossiers des collègues qui nous ont contactés.

Cela n'est possible que grâce aux cotisations de nos adhérents, qui sont notre seule et unique ressource.

Soutenez le SNES, syndiquez vous !